



---

Conseil exécutif du Programme des Nations Unies  
pour les établissements humains  
Première session de 2022  
Nairobi, 29–31 mars 2022  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire\*

Questions financières, budgétaires et administratives,  
y compris la mise en œuvre de la stratégie de  
mobilisation des ressources conformément au plan  
stratégique pour la période 2020–2023 et les mesures  
prises par ONU-Habitat pour remédier  
aux déséquilibres en matière de répartition  
géographique et de parité femmes-hommes dans  
la composition de son personnel

## **Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources conformément au plan stratégique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains pour la période 2020–2023**

### **Rapport de la Directrice exécutive**

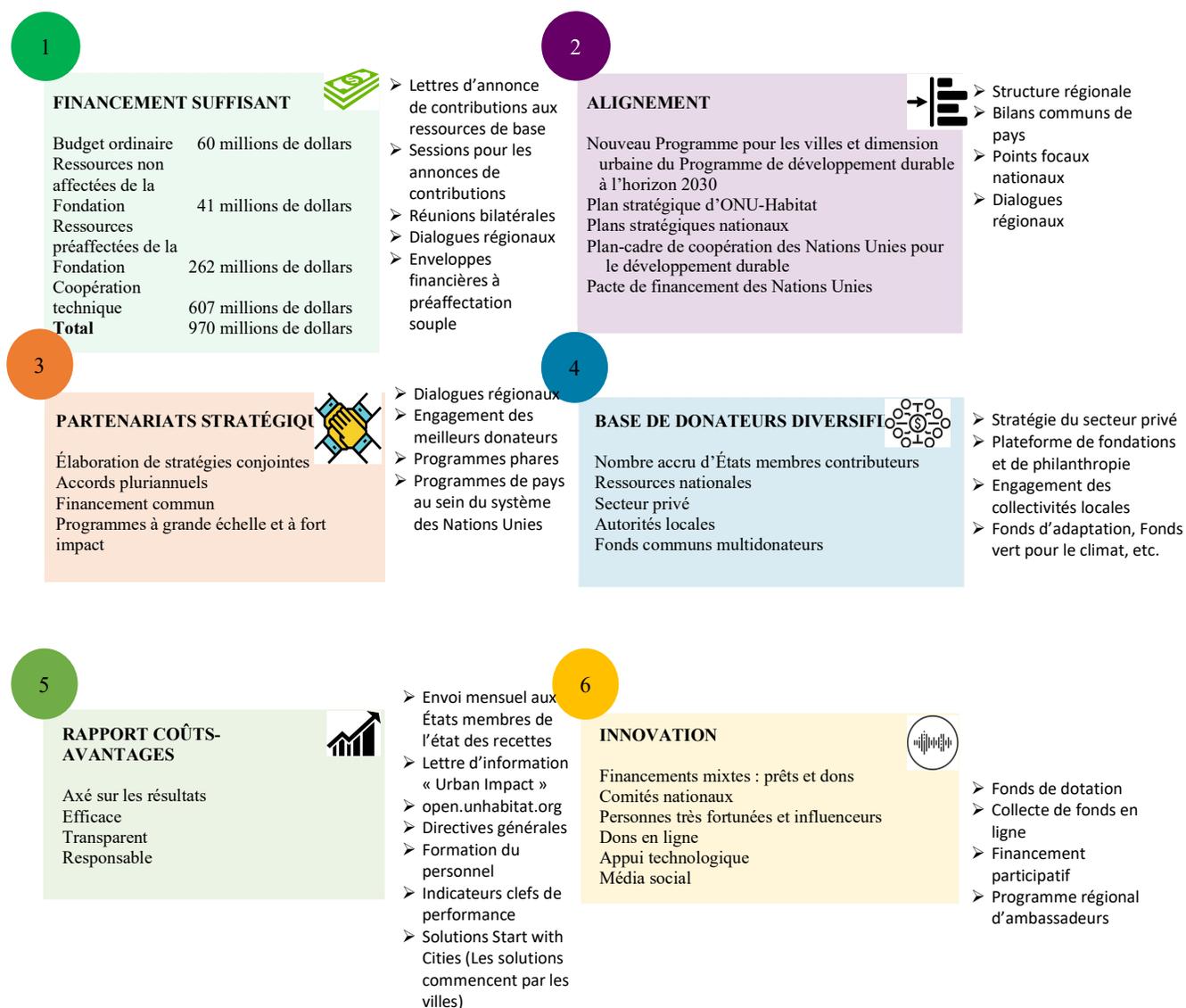
1. Le présent rapport s'appuie sur le rapport précédent (HSP/EB.2021/13/Add.1) et fait le point de la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources approuvée conformément au plan stratégique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) pour la période 2020–2023, en soulignant les priorités du Programme en matière de mobilisation des ressources pour 2022.
2. L'objectif principal de la stratégie de mobilisation des ressources est de garantir un financement suffisant, prévisible, flexible et à long terme pour mettre en œuvre les activités approuvées dans le cadre du plan stratégique. Il est conçu pour être axé sur les résultats, efficace, transparent et responsable afin de maximiser le rendement des dons et des investissements.
3. L'approche adoptée consiste donc à diversifier le nombre et les types de donateurs en vue de réduire au minimum les risques et d'assurer une large appropriation du mandat du Programme. Elle comporte six objectifs principaux :
  - a) Assurer un financement suffisant ;
  - b) Faciliter l'exécution des cibles des objectifs de développement urbain durable et du Nouveau Programme pour les villes, de façon conforme aux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable au niveau des pays et au pacte de financement des Nations Unies ;
  - c) Mettre en place et renforcer les partenariats stratégiques avec les partenaires de financement ;

---

\* HSP/EB.2022/1.

- d) Diversifier la base de donateurs d'ONU-Habitat ;
- e) Identifier des partenariats et des sources de financement innovants ;
- f) Démontrer qu'ONU-Habitat met en œuvre les programmes de manière responsable, efficace et transparente, en obtenant des résultats et des effets porteurs de changement.
4. Les objectifs de la stratégie et les principales mesures prises dans le cadre de celle-ci en 2021 sont résumés dans la figure 1.

Figure 1  
**Objectifs de la stratégie de mobilisation de ressources d'ONU-Habitat et principales mesures prises en 2021**

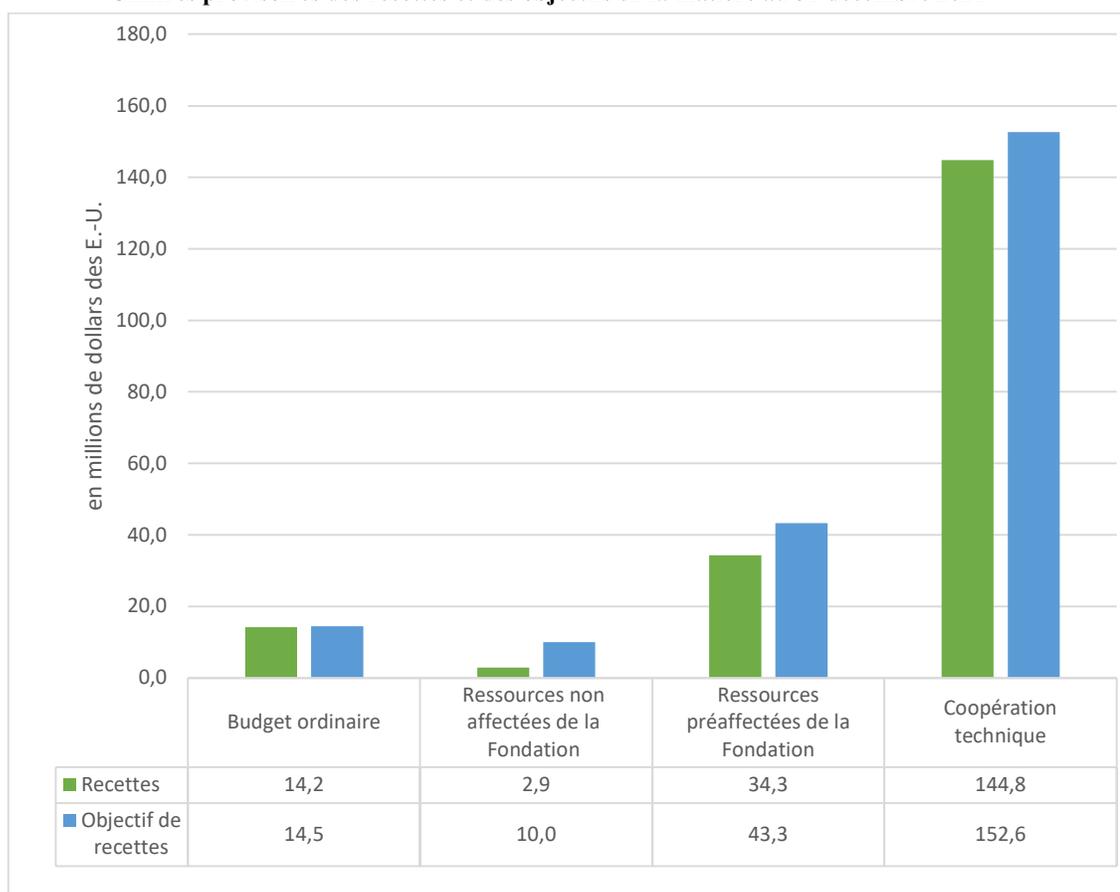


5. Lors de sa deuxième session de 2021, le Conseil exécutif a approuvé le projet de programme de travail d'ONU-Habitat et le budget non préaffecté de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2022, d'un montant de 12 millions de dollars.

6. Les chiffres provisoires des revenus de 2021 au 31 décembre 2021 pour les différents fonds sont présentés dans la figure 2, en comparaison avec les objectifs de recettes. Les contributions non préaffectées reçues s'élevaient à 2,6 millions de dollars, dont 0,5 million de contributions datant d'années précédentes. Les 2,6 millions de dollars de contributions pour 2021 représentaient 26 % de l'objectif annuel de 10,0 millions de dollars. Les ressources préaffectées de la Fondation ont fourni aux programmes mondiaux 27,7 millions de dollars, soit 64 % de l'objectif annuel. Les contributions

au fonds de coopération technique s'élevaient à 131,1 millions de dollars, soit 79 % de l'objectif annuel.

Figure 2  
Chiffres provisoires des recettes et des objectifs en la matière au 31 décembre 2021



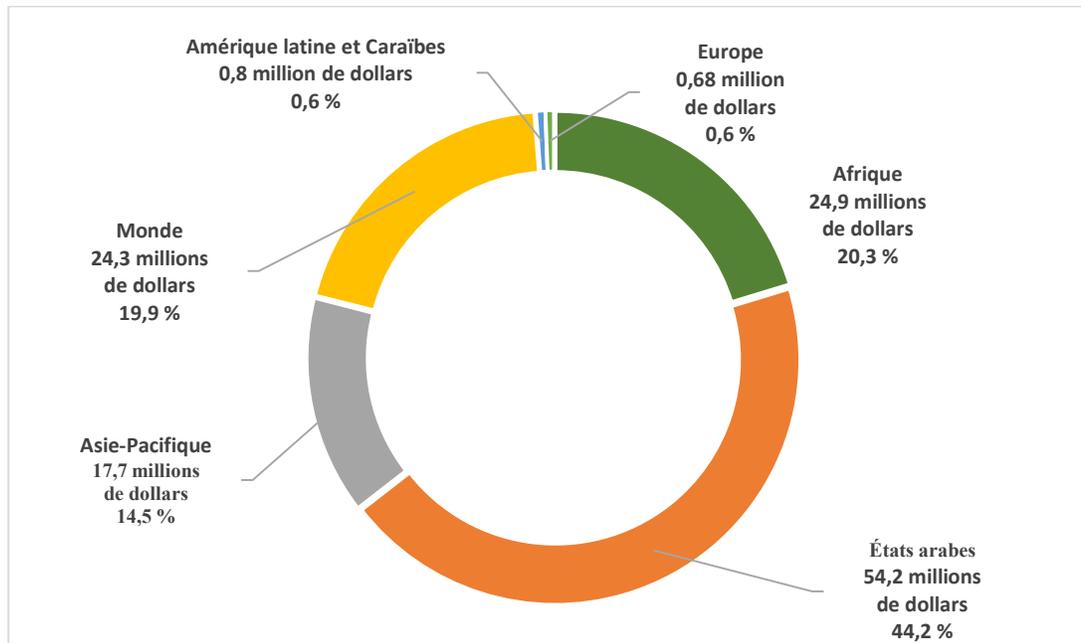
7. La liste des 10 principaux États Membres contribuant aux différents fonds est présentée dans le tableau ci-après.

#### Les 10 principaux États membres contributeurs aux fonds d'ONU-Habitat

<i>Ressources non préaffectées de la Fondation</i>	<i>Ressources préaffectées de la Fondation</i>	<i>Coopération technique</i>
États-Unis d'Amérique	Commission européenne	Commission européenne
Chine	Pologne	Fonds pour l'adaptation
Turquie	Pays-Bas	Entités des Nations Unies
Allemagne	Entités des Nations Unies	Japon
Afrique du Sud	Espagne	Mozambique
Namibie	Suisse	Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes
Italie	Allemagne	Éthiopie
Inde	Chine	KFW Bankengruppe
Kenya	Japon	Suisse
République de Corée	Suède	Italie

8. L'allocation des revenus de 2021 aux différentes régions est présentée dans la figure 3. La région des États arabes a reçu le niveau de financement le plus élevé, suivie par les régions Monde, Afrique et Asie-Pacifique. Le financement alloué à la région Amérique latine et Caraïbes et à l'Europe est resté faible en 2021 ; toutefois, le bureau pour l'Amérique latine et les Caraïbes a obtenu 20 millions de dollars du Gouvernement suisse pour 2022.

Figure 3  
**Allocation des recettes de 2020 aux régions de mise en œuvre d'ONU-Habitat**  
 (en dollars des États Unis)



9. Après l'approbation par le Conseil exécutif du programme de travail et du budget d'ONU-Habitat pour 2022, ONU-Habitat a transmis aux États Membres un appel à contributions au budget de base et prévoit d'organiser une manifestation intitulée « Partner and Pledge for Sustainable Urbanization » (Partenariats et engagements pour une urbanisation durable) au cours de la onzième session du Forum urbain mondial, dans le but de mobiliser des ressources à l'appui du programme de travail approuvé.

10. L'un des principaux objectifs de la stratégie de mobilisation des ressources d'ONU-Habitat est de forger et de renforcer les partenariats stratégiques avec les partenaires de financement. À cette fin, 32 dialogues stratégiques menés par la Directrice exécutive se sont déroulés entre la direction exécutive d'ONU-Habitat et différents États Membres et groupes régionaux. À l'issue de ces réunions, trois États Membres sont revenus au financement des activités de base (Égypte, Italie et Rwanda) ; Kiribati et les Philippines ont augmenté leurs contributions aux ressources de base ; Maurice, la Namibie et la Turquie ont versé de nouvelles contributions aux ressources de base ; l'Allemagne a versé 600 000 dollars selon la modalité de préaffectation souple ; la Suède a versé un montant supplémentaire de 7 000 000 de couronnes suédoises (équivalant à 800 000 dollars) ; la Turquie a annoncé une contribution ponctuelle de 5 millions de dollars. En outre, la Suisse a adopté la modalité de préaffectation souple en 2021 et sa contribution servira à financer des activités de résilience et d'adaptation en Amérique centrale. En décembre 2021, ONU-Habitat a parachevé le budget pour la période 2022–2023 dans le cadre de l'accord de coopération au titre des programmes avec l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, évalué à 20,8 millions de dollars.

11. Pour répondre à l'objectif de diversification de la base de donateurs d'ONU-Habitat, la Plateforme de fondations et de philanthropie a créé un fonds de faisabilité dans le cadre du *Cities Investment Facility*. Trois donateurs se sont déjà engagés à contribuer à ce fonds. En outre, en avril 2022, la Fondation pour des établissements humains durables sera officiellement lancée lors de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes.

12. La fonction matérialisée par le bouton « Donate » (Faire un don) sur le site Web d'ONU-Habitat, mise en place à des fins de contributions individuelles et de production participative, est désormais pleinement opérationnelle. Elle est utilisée pour l'appel humanitaire d'ONU-Habitat pour la région arabe, lancé en juin 2021.

13. ONU-Habitat a amélioré la qualité et la rapidité de sa communication d'informations aux donateurs grâce à l'utilisation ciblée d'indicateurs clefs de performance.

---

14. Pour améliorer la communication et démontrer le rapport coût-avantage, ONU-Habitat a amélioré sa lettre d'information « Urban Impact », qui rend désormais compte des effets plus larges des travaux du Programme. En 2021, quatre numéros ont été envoyés à plus de 14 500 partenaires et à tous les États Membres. En outre, un compte rendu mensuel aux États Membres sur les recettes encaissées a été mis en place en vue de leur montrer les résultats des efforts de mobilisation de ressources et de donner acte de l'appui fourni par les partenaires.

---